

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école Saint-François-d'Assise**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise, tenue à l'école, le mardi 15 mai 2018, à 18 h 30.

Sont présents

Christopher Carrie,	parent et président;
Julie Bellefroid,	parent;
Jessica Roy,	parent;
Mélissa Rudd,	parent; (quittée à 19h15)
Marie-Andrée Yelle	parent;
Élise Daigle,	enseignante;
Sylvie Valiquette,	enseignante;
Sylvie Pelletier,	enseignante.

Sont absents

Lucie Grenon,	représentante de École-o-village;
Marie-France Moquin,	représentante de la municipalité;
Sonia Girard,	technicienne du service de garde.

Est également présente

Nancy Duranleau,	directrice.
------------------	-------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 40 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Christopher Carrie accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout au varia :

1. Faire danser un village;
2. Programme métrou croque-santé.

Il est proposé par madame Marie-Andrée Yelle, appuyée par madame Sylvie Valiquette et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts mentionnés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

3. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MARDI 17 AVRIL 2018

Correction à apporter au procès-verbal d'avril 2018.

Point 18: changer EHDAA pour CCSEHDAA

Point 12: changer 400 \$ pour 4000 \$

Suivi :

- Explication du tableau des projets sorties et/ou activités éducatives. Le CE demande que le solde des FDS soit ajouté au tableau.

- Solde des comptes FDS: biblio : 6 114 \$; activités : 3 244 \$; cour d'école :12 568 \$; méchoui 1 041 \$.

- Cour d'école : L'envoi des appels d'offres devrait être fait prochainement. Le CE demande un suivi sur la connexion des égouts.

-Dîner de fin d'année : Il est proposé de faire le dîner le jeudi 21 juin 2018. La date est à confirmer par l'équipe de bénévoles. Un budget de 600 \$ est proposé, le montant sera également à évaluer avec l'équipe bénévole. La validation du coût se fera par courriel.

- Résolution méchoui: Il est proposé par madame Julie Bellefroid, appuyée par madame Jessica Roy et résolu que le méchoui se tienne le samedi 24 novembre 2018.

Adopté à l'unanimité

- Bibliothèque : Une bénévole, Martine, a recouvert tous les livres. De nouveaux achats de livres totalisant 5 000\$ seront effectués d'ici la fin de la l'année. Une équipe de bénévoles

20CÉ1718-051

20CÉ1718-052

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Saint-François-d'Assise**

20CÉ-02

sera à prévoir pour aider à la préparation des livres. Le CE conclut qu'un comité *transfo biblio* sera composé de 2 enseignants, 2 parents et de la direction. Une réunion est à prévoir d'ici la fin de l'année.

- Mesures budgétaires : le programme *Partir du bon pied* avait un budget initial de 22 688 \$, à ce jour 14 738 \$ a été dépensé. Le programme IEPS avait un budget initial de 6 637 \$, à ce jour 5 660 \$ a été dépensé. Le CE demande de recevoir un tableau (chiffrier) pour les prochains suivis.

- Activité de jardinage en parascolaire : Les activités ont débuté le 10 mai dernier. École-o-village est déçu du nombre d'inscriptions (6). Certains parents soulignent que l'implication de six semaines durant l'été a probablement eu un impact sur les inscriptions.

Il est proposé par madame Sylvie Pelletier, appuyée par monsieur Christopher Carrie et résolu que le procès-verbal du 20 février 2018 soit adopté avec les changements mentionnés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent

5. SUIVI INTIMIDATION ET COMPORTEMENT INTIMIDANT

Aucun cas rapporté.

6. COÛT SURVEILLANCE-MIDI

Il est proposé par monsieur Christopher Carrie, appuyé par madame Elise Daigle et résolu que le coût de la surveillance-midi 2018-2019 soit statué à 128 \$ et à 115 \$ pour le 3^e enfant et plus.

Adopté à l'unanimité

7. LISTE DE MATÉRIEL DIDACTIQUE ET EFFETS SCOLAIRES 2018-2019

Explication par la direction des nouveaux critères à la suite du recours collectif. Tous les effets d'arts plastiques et toutes les photocopies sur lesquels les élèves ne dessinent, découpent, ou n'écrivent pas ne peuvent plus être chargés aux parents.

Il est proposé par madame Julie Bellefroid, appuyée par madame Marie-Andrée Yelle et résolu d'adopter les listes de matériel telles que présentées pour l'année scolaire 2018-2019.

Adopté à l'unanimité

8. MANUELS SCOLAIRES

La direction informe que l'école a en sa possession des manuels d'éthique et culture religieuse.

9. NORMES ET MODALITÉS

Lecture du point 4. La communication et le point 4.4

Remise du calendrier des étapes et des bulletins 2018-2019.

Présentation des résumés par cycles (préscolaire, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle). Ces documents seront disponibles sur le site Internet de l'école.

10. CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

Présentation du calendrier scolaire 2018-2019

11. ORGANISATION SCOLAIRE 2018-2019

Pour l'année 2018-2019, il y aura une classe de maternelle, 1^{er} année, 2^e année, 3^e-4^e année, 4^e-5^e année et 6^e année.

12. SONDAGE PEVR

Sondage transmis à tous les parents de la CSVDC. Deux mille réponses reçues incluant celles des enseignants.

Discussion des membres sur les objectifs présentés. La mention réduire l'écart ne sécurise pas les membres puisque cette formulation de phrase met en questionnement si le niveau de réussite ne sera pas diminué pour atteindre l'objectif de réduire l'écart.

Ajout :

20CÉ1718-053

20CÉ1718-054

20CÉ1718-055

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Saint-François-d'Assise**

20CÉ-03

Thème 1 : soutien aux enseignants en ressources humaines.

Thème 2 : un environnement sécuritaire, stimulant et entretenu.

Moyen 1 : un soutien TES et PEH dans les écoles, une direction à temps plein, plus de professionnels, tenir compte de la réalité des petites écoles (régions éloignées)

Moyens 2 : revoir l'entretien général sur une base plus régulière.

Partie 3 : choix des quatre attentes du milieu à mettre en priorité pour 2018-2022 :

Le CE choisit les points suivants :

point 1: soutenir davantage les élèves dans leur entrée à la maternelle; point 4: soutenir davantage les familles dans la pratique d'apprentissages scolaires et éducatifs à la maison; point 5: offrir des mesures d'aide complémentaires aux élèves en difficulté; point 12 : offrir un environnement physique de qualité et un aménagement plus adapté.

13. PUBLICITÉ DANS L'ÉCOLE

Aucune publicité ou offre promotionnelle ne peut être transmise à l'école. Le CE demande de faire un suivi avec les entreprises qui souhaitent faire des dons pour les informer de plutôt effectuer des dons par l'entremise de notre campagne de financement.

14. PAROLE DU PRÉSIDENT

Aucun ajout

15. MOT DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

École-o-village : L'organisme vérifie la possibilité de faire un puits de surface sur le plateau du haut puisqu'aucune eau n'est disponible. Une demande est à venir pour l'approbation d'utiliser 1 000 \$ dans fond de l'avenir de l'école.

16. PAROLE AU REPRÉSENTANT DE PARENTS

Plan d'action numérique : L'équipe-école doit choisir avant le 1er juin entre ces catégories : Catégorie 1 : la robotique ; Catégorie 2 : laboratoire créatif ; Catégorie 3 : une flotte d'appareils électronique.

Il y a eu deux rencontres sur le plan d'engagement de réussite. Le représentant de l'école sera au Congrès annuel à Québec le 1^{er} juin prochain.

17. MOT DU SERVICE DE GARDE

Des photos des dernières journées pédagogiques seront mises sur le site Internet de l'école.

La journée cowboy a eu un déficit de 4,37 \$.

Ce vendredi la surveillance midi sera fait par des parents bénévoles pour permettre aux personnels de dîner avec leur collègue afin de souligner leur excellent travail dans le cadre de la semaine des services de garde.

20CÉ1718-056

Il est proposé par madame Julie Bellefroid, appuyée par madame Marie-Andrée Yelle et résolu que l'activité aux gorges de Coaticook aura lieu le 8 juin 2018 départ 8 h 30 et retour à 15 h 30.

Adopté à l'unanimité

Le CÉ accepte de prolonger la réunion jusqu'à 22h.

18. MOT DES ENSEIGNANTS

Projet émotion : L'enseignante Sylvie Pelletier a mis en place un projet sur les émotions. Le bilan est positif et un changement au niveau du comportement des élèves est remarqué.

Les élèves de 3^e-4^e année participe au projet au Mont Pinnacle demain.

La visite de l'auteur Alain Bergeron, série de livres Savais-tu, a été une réussite. De très bons commentaires.

Par contre, la visite de l'auteur Daniel Brouillette ne s'est pas bien déroulé. Il y a eu beaucoup d'indiscipline de la part des élèves. L'auteur a transmis une lettre à l'école avec de très mauvais commentaires sur nos élèves. Plusieurs classes présenteront des excuses sous différentes formes.

Le spectacle de musique des élèves aura lieu le mercredi 20 juin en après-midi.

L'activité de fin d'année du 19 juin aura lieu à la plage et la dernière journée d'école une équipe d'animation sous le thème sorcellerie sera présente à l'école.

Prochainement, les élèves de la maternelle et de 2e années iront visiter le musée ferroviaire à Candiac.

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Saint-François-d'Assise**

20CÉ-04

Les élèves de 4e-5e effectueront leur 2e sortie au mont Sutton le 12 juin prochain.

19. MOT DE LA DIRECTION

La rencontre des futurs élèves de maternelle aura lieu le 31 mai prochain. Pour cette année, la direction a fait la demande que des élèves viennent parler de leur école.

L'intégration de l'éducation à la sexualité : une enseignante de l'école a suivi une formation très intéressante. Le préscolaire n'est pas dans l'obligation d'inclure ce nouveau programme, mais de la 1re à la 6e année celui-ci est obligatoire. Il n'y aura pas d'évaluation. Ce programme débute dès septembre, cela implique de 10 à 15 heures au primaire et 5 heures au préscolaire durant l'année. Ces heures seront intégrées aux matières déjà présentent telles qu'univers social, français, etc. Une lettre d'information sera transmise aux parents.

20. VARIA

Faire danser un village : projet de madame Marie-Claude Lord et madame Maude Lecours, l'idée est de filmer les gens dans leur contexte de travail. L'équipe-école a accepté de faire partie du projet.

Programme Métro croque-santé : une aide financière sera accordée pour développer de saines habitudes alimentaires. Le montant octroyé peut atteindre 1 000 \$. Les demandes doivent être déposées pour début septembre. Il est suggéré de vérifier la possibilité de faire la demande pour les ateliers 5 épices.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Marie-Andrée Yelle, appuyée par madame Sylvie Pelletier et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 56.

20CÉ1718-057

Président

Directrice